

## FICHE DE SUIVI FINANCIER : FRANCE - ANGERS

## IMPUTATION : AP VOSVIS 0VOY0ANGE

Classes	Option cinéma	DESTINATION	France - Angers		ACOMPTES			IMPUTATION BUDGETAIRE	
		DATES	Départ	07/02/17	Dates	Montants	TOTAL	Domaine	VOSVIS
Nom de l'enseignant responsable	M. MARCHE Jean-Bernard		Retour	11/02/17	07/12/16	200,00 €	200,00 €	Activité	0VOY0ANGE
Acte C.A. n°	2/52	PARTICIPANTS	Elèves	18			200,00 €	COMPTES CLASSE 4	
Type de projet	Voyage auto-organisé		Accomp.	2			200,00 €	2016	
		<b>PARTICIPATION FAMILLES</b>		<b>200,00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>200,00 €</b>	2017	

DEPENSES					RECETTES						
NATURE DE LA DEPENSE	COMPTE	MANDATS	PREVISIONS	REALISATIONS		FINANCEURS	COMPTE	ORDRES DE RECETTES	PREVISIONS	REALISATIONS	
				2016	2017					2016	2017
Transports	6245		2 000,00 €			<b>SUBVENTIONS DIVERSES</b>					
						Etat	7411				
						Région	7442				
						Département	7443				
						Commune / Groupements	7444				
Hébergements	6285		1 560,00 €			Union européenne	7446				
						Organismes internationaux	7447				
						Autres	7448				
Entrées (musées, cinémas...) / Activités diverses	6284		440,00 €			<b>DONS ET LEGS</b>					
						Association de parents	7468				
						M.D.L / F.S.E	7468				
						Autres	7481				
Sous traitance du voyage	6113					<b>PARTICIPATION DES FAMILLES</b>					
Frais divers (tél., timbres, etc...)						18 X 200,00 €	7067		3 600,00 €		
Divers (régie, etc...)						<b>BUDGET ETABLISSEMENT **</b>					
Assurance annulation	616					Assurance annulation	Fonds de roulement				
						Participation accompagnateurs	Fonds de roulement		400,00 €		
<b>SOUS-TOTAL DEPENSES</b>			<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>SOUS-TOTAL RECETTES</b>			<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>			<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	

Coût prévisionnel par personne	200,00 €
Reliquat classe 4	0,00 €
<b>REMBOURSEMENT</b>	<b>0,00 € / ELEVE</b>

\*\* Ces participations ne font pas l'objet d'un ordre de recettes spécifique, dès lors que leur financement est assuré par la dotation globale de fonctionnement ou le fonds de roulement mais figurent à titre indicatif afin d'équilibrer le budget.

## \* Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- A signer tout contrat ou convention en lien direct avec le voyage ou la sortie ;
- A accepter tout don ou legs en lien direct avec le voyage ou la sortie ;
- A percevoir la participation des familles ;
- A arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou annulation du voyage ;
- A autoriser l'Agent comptable à encaisser la participation des familles.

RÉGIES ET MANDATS D'ENCAISSE	
Mandataire régisseur	M. MARCHE Jean-Bernard
Régisseur temporaire	
Suppléant	
Montant	0,00 €

Le Chef d'établissement,